#### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024 A 18h30

### **COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS**

<u>Présents (15)</u>: Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Vincent BOUCHE, Muriel CARUHEL, Gérard CASANOVA, Jean-Noël GUILBERT, Frédérique DYEVRE BERGERAULT, Eric FROMONT, Bérangère HENNACHE, Ludivine MARGELY, Amandine BRENAND, Christophe RAUX, Loïc DE COURLON, Eric LEGRAND, Sophie GUYON.

<u>Représentés (4)</u>: Romain ANDRIEUX pouvoir à Michel PENHOUËT, Corinne LUCAS pouvoir à Françoise RIOU, Emmanuelle DUGAIN pouvoir à Amandine BRENAND, Franck BEAUFILS pouvoir à Eric FROMONT.

#### 1. Nomination d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal, à l'unanimité, nomme Madame Amandine BRENAND secrétaire de séance.

### 2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 octobre 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 21 octobre 2024.

### 3. Construction d'un pôle médical et de 4 logements à La Saudrais

Le conseil municipal, à la majorité (1 abstention), approuve la modification du projet portant sur le financement, par la Commune, de 6 cellules d'activités au lieu des 2 prévues initialement ; Valide la répartition des dépenses prévisionnelles de l'opération d'un montant total de 1 469 211,41€ HT dont 790 170,52€ HT pour la commune de Saint-Lunaire et 636 356,89€ HT pour Emeraude Habitation, conformément au tableau de répartition des dépenses prévisionnelles ci-annexé ; Autorise Monsieur Maire à signer l'avenant à intervenir pour intégrer ces modifications dans la convention de comaîtrise d'ouvrage initiale ; Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 4. Suppression de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Clos Loquen

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de présentation exposant les motifs de suppression de la ZAC et son bilan de clôture annexés à la présente délibération; Donne quitus à la société OCDL LOCOSA pour l'ensemble de ses missions au titre du traité de concession et de ses avenants ; Précise que la suppression de la ZAC a pour effet de rétablir le régime de droit commun de la perception de la taxe d'aménagement sur son périmètre ; Décide de la suppression de la ZAC du Clos Loquen conformément à l'article R.311-12 du Code de l'urbanisme ; Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires pour finaliser cette opération et signer toutes pièces s'y rapportant ; Précise que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et d'information édictées par l'article R 311-5 du Code de l'urbanisme, à savoir : Affichage pendant un mois en Mairie, Mention de cet affichage sera inséré en caractère apparent dans un journal diffusé dans le département. La délibération sera également publiée au recueil des actes administratifs. Chacune de ces formalités de publicité mentionnera le lieu où le dossier de suppression de ZAC pourra être consulté.

### 5. Occupation du domaine public par la société On Tower France

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve la convention d'occupation du domaine public à intervenir avec la société On Tower France pour l'occupation d'une surface d'environ 32 m2 sur le château d'eau de Saint-Lunaire contre une redevance de 15 000,00€ révisée de 2% par an ; Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec la société On Tower France.

### 6. Mise en place de la gratuité des inscriptions à la médiathèque municipale de Saint-Lunaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la gratuité des inscriptions à la médiathèque de Saint-Lunaire à compter du 1er janvier 2025 ; Modifie le règlement de la médiathèque de Saint-Lunaire en conséquence ; Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

# 7. Chèques jeunesse 2024/2025 : remboursement aux associations locales et communautaires

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser les subventions de fonctionnement 2024-2025 aux associations conformément au tableau ci-dessus ; Précise que les crédits sont inscrits au compte 6574 du budget principal 2024.

Subventions Chèques jeunesse 2024-2025		
Associations/structures	Nombre de chèques	Subvention attribuée en €
Dinard Gym	8	400
Guildep Hall Jazz	25	1250
Ludik	1	50
Art Danse Compagnie Pleurtuit	1	50
Association des Secouristes de la Côte d'Emeraude	1	50
Dinard Golf	2	100
Bernik Surf Club	1	50
Tennis Club Saint-Lunaire	60	3000
Association La Palette (Pleurtuit)	1	50
Judo Club Dinardais	7	350
Athlétic Côte d'Emeraude	8	400
ASCL Badminton	13	650
Theatre of Saint-Lu	3	150
Yacht Club Saint-Lunaire (YCSL)	4	200
Pleurtuit Côte d'Emeraude Foot (PCEF)	4	200
La Richardais Ping	2	100
Les écuries de Saint Lunaire	6	300
Golf de Lancieux	2	100
La Lame d'Emeraude (Dinard)	3	150

Etoile Dinard Basket	8	400
TOTAL	160	8000

# 8. Autorisation d'occupation précaire de la digue de Longchamp en 2025 par Emeraude Aventure, structure de location de canoë-kayak et de balades encadrées

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'occupation précaire de la digue de Longchamp par Emeraude Aventure conformément aux modalités prévues par convention ; Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation précaire avec Monsieur Lilian GOURLAY, représentant d'EMERAUDE AVENTURE.

Intégration des mesures nouvelles prévues par la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023-2027 pour l'ALSH Extrascolaire et Périscolaire : avenants à la Convention d'Objectifs et de Financement avec la CAF 2020/2024

Afin de mettre en œuvre l'évolution des financements de la CAF, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes des avenants aux Conventions d'Objectifs et de Financement 2020/2024 ALSH Périscolaire et Extrascolaire ci-annexés intégrant les mesures nouvelles prévues par la Ctg 2023/2027 : complément inclusif et heures d'accueil nouvelles ; Autorise Monsieur le Maire à signer les dits avenants avec la CAF d'Ille-et-Vilaine représentée par sa Directrice ainsi que tous documents afférents à la présente décision.

# 10. Renouvellement de la Convention d'Objectifs et de Financement avec la CAF d'Ille et Vilaine pour la période 2025/2027

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les Conventions d'Objectifs et de Financement entre la CAF et la Ville de Saint-Lunaire pour la période 2025/2027 ; Autorise Monsieur le Maire à les signer ainsi que tout avenant éventuel qui interviendrait ultérieurement ; Dit que les recettes afférentes à ces conventions sont inscrites au chapitre correspondant du budget principal de l'exercice 2025 et des suivants.

#### 11. Gratuité des repas pris au restaurant scolaire pour deux enfants géorgiens

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde à deux enfants réfugiés Géorgiens la gratuité des repas servis à la cantine sur le temps scolaire jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025.

12. Travaux CCJR: demandes de subventions pour l'équipement mobilier et l'équipement informatique de la médiathèque et une aide au poste pour l'extension et l'évolution des horaires d'ouverture au titre de la Dotation Générale de Décentralisation / Concours particulier pour les bibliothèques municipales, intercommunales et départementales

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à adresser une lettre d'intention à la DRAC pour l'informer du souhait de la commune de solliciter un soutien financier pour l'acquisition du mobilier et du matériel informatique du nouveau centre culturel d'un montant estimatif de 130 800,00€ HT et solliciter une aide au poste pour l'extension et l'évolution des horaires d'ouverture de la médiathèque, au titre du concours particulier relatif aux bibliothèques au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) ; Autorise le lancement d'un marché à procédure adaptée pour la fourniture du mobilier et l'équipement informatique pour la nouvelle médiathèque de Saint-Lunaire ; Emet un avis favorable au dépôt des demandes de subvention correspondantes au titre du concours particulier relatif aux bibliothèques au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) ; Autorise Monsieur le Maire à inscrire ces dépenses au Budget principal 2025 et suivants ; Autorise

Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

# 13. Convention avec le SDE35 pour l'opération d'éclairage public sur la digue de la Grande Plage : avenant

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant en plus-value présenté par le SDE35 pour la réalisation d'une opération d'éclairage public sur la digue de la Grande Plage ; Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à cette convention portant la participation de la commune de 16 498,73€ à 23 892,48€ ; Dit que les crédits nécessaires sont prévus en section d'investissement du budget principal 2024.

# 14. Convention Financière à Procédure Simplifiée concernant les travaux de rénovation de l'éclairage public rue des Hortensias

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la Convention Financière à Procédure Simplifiée concernant la réalisation d'une opération d'éclairage public rue des Hortensias à Saint-Lunaire; Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention portant la participation de la commune à 9 221,52€ HT; Dit que les crédits nécessaires sont prévus en section d'investissement du budget principal 2024.

### 15. Fixation de la contre-valeur de la redevance « Performance des réseaux d'eau potable » perçue pour le compte de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour l'année 2025

Le conseil municipal, à la majorité (1 abstention), fixe pour l'année 2025 le montant de la contrevaleur de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable devant être répercutée sur chaque usager du service public de distribution d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, à 0,02 € HT/m3; Précise que cette contre-valeur est assujettie à la TVA selon la réglementation en vigueur à hauteur de 5,5 %; Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents et les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

# 16. Adoption du rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en Eau Potable

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable de la commune de Saint-Lunaire.

#### 17. Attribution du marché de contrats d'assurance pour les années 2025 à 2028

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue le marché de contrats d'assurance pour les années 2025 à 2028 aux entreprises ci-dessous :

DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISE	PRIME TTC
Lot 1 – Dommage aux biens	SMACL	20 600,05 €
Lot 2 – Responsabilité civile	SMACL	8 753,95 €
Lot 3 – Véhicules à moteur	SMACL : - Solution de base - Marchandise transportée	13 255,08 € 212,40 €
	- PSE 1 autocollaborateur	2 464,21 €
	- PSE 2 Bris de machine	1 069,08 €
Lot 4 – Protection juridique	SMACL	9 701,24 €

Lot 5 – Protection fonctionnelle	SMACL	610,42 €
Lot 6 – Prestations statutaires	RELYENS/CNP ASSURANCES	26 187,82 €
Lot 7 – Cyber risques	ACL COURTAGE/GENERALI	1 465,98€

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues, à prendre toutes les mesures et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

# 18. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la mairie et de son bâtiment annexe

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la mairie et de son bâtiment annexe à l'entreprise PIERRARD ET ASSOCIES pour un montant provisoire de 81 573,20€ HT/97 887,84€ TTC; Autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant, à prendre toutes les mesures et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## 19. Révision des Autorisations de Programme et Crédits de Paiements : opérations « Centre culturel Jean Rochefort » et « Lotissement des fleurs » : budget principal et service des eaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, précise que l'Autorisation de Programme 202302 – opération 142 – MOE et Travaux d'infrastructure et d'aménagement de la voirie – Lotissement des fleurs concerne le budget principal et le budget du service des eaux selon la répartition du tableau ci-dessus ; Valide les révisions des AP/CP suivantes :

 Autorisation de Programme 202301 - opération 143 - Extension du centre culturel Jean Rochefort, pour un montant de 1 355 000 € TTC hors MOE;

Montant AP TTC	Montant AP TTC révisé	Etalement Crédits de Paiement	Montant Crédit de Paiement
1300 000 €	1 355 000 €	2024	780 000 €
1000 000 0	1 200 000 0	2025	575 000 €

 Autorisation de Programme 202302 – opération 142 – MOE et Travaux d'infrastructure et d'aménagement de la voirie – Lotissement des fleurs pour un montant de 1 805 000 € TTC repartis sur les budgets commune et service des eaux.

Budget	Montant AP TTC révisé	Etalement Crédits de Paiement	Montant Crédit de Paiement
		2024	220 000 €
Commune	1 170 000 €	2025	800 000 €
		2026	150 000 €
Service des eaux	635 000 €	2024	15 000 €
		2025	435 000 €
		2026	185 000

	L'
	· -

Dit que toute révision éventuelle des montants de ces AP/CP sera adoptée en conseil municipal ; Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces et documents afférents à la présente décision.

### 20. Finances : décision modificative n°1 – Budget du service des Eaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 du budget du service des eaux 2024 selon le document budgétaire ci-dessous :

Décimation	Dépen	ses (1)	Recette	es (1)
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2151 : Installations complexes spécialisées	5 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00€
D-21531 : Réseaux d'adduction d'eau	39 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00€
D-2188 : Autres	4 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	48 000.00€	0.00€	0.00€	0.00€
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00€	33 000.00€	0.00€	0.00€
D-2315-142 : Travaux infrastucture et voirie - lotissement des fleurs	0.00€	15 000.00 €	0.00€	0.00€
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00€	48 000.00€	0.00€	0.00€
Total INVESTISSEMENT	48 000.00€	48 000.00€	0.00€	0.00€

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour assurer l'exécution de la présente délibération et l'autoriser à signer tous les documents s'y rapportant.

### 21. Finances : ouverture des crédits avant le vote des budgets 2025

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte que l'exécutif est en droit, jusqu'au vote du budget primitif, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente pour le budget Commune et ses budgets annexes ; Prend acte que l'exécutif est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote des budgets ; Autorise l'exécutif à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent, soit 1 499 342,00€ répartis comme suit :

### **BUDGET COMMUNE (25900)**

Chapitre	Opérations	BP 2024 + DM	Ouverture crédits 2025
112	112 - Logiciels mobilier et matériels	86 447,70 €	10 000,00 €
113	113 - Centre Socio Culturel	10 000,00 €	5 000,00 €
114	114 - Acquisition et aménagement de terrains	69 000,00 €	1 000,00€
115	115 - Protection contre la Mer	25 000,00 €	5 000,00 €
116	116 - Travaux Mairie	0,00 €	1 000,00 €
118	118 - Voirie - Schéma directeur	300 000,00 €	75 000,00 €
121	121 - Voirie : travaux de sécurité routière et autre mobilier urbain	251 000,00 €	35 000,00 €
122	122 - Bâtiments scolaires	38 000,00 €	7 000,00 €
124	124 - Autres bâtiments	886 400,00 €	300 000,00 €
125	125 - Infrastructure Sports	98 500,00 €	20 000,00 €
127	127 - Réseaux électriques et téléphoniques	176 300,00 €	30 000,00 €
128	128 - Réseaux Eau pluviale et ouvrages hydrauliques	57 000,00 €	10 000,00 €
140	140 - Aménagement quartier du décollé	1 930 000,00 €	100 000,00 €
141	141 - Rénovation Salle Aimé le Foll	0,00 €	1 000,00€
142	142 - Travaux infrastucture et voirie - lotissement des fleurs	420 000,00 €	250 000,00 €
143	143 - Extension Centre Culturel Jean Rochefort	780 000,00 €	435 000,00 €
144	144 - Rehabilitation mairie et son batiment annexe	300 000,00 €	70 000,00 €
Total		5 427 647,70 €	1 355 000 €

BUDGET	DES MOUILLAGES (25907)		
			Ouverture
		Budgété	crédits
Chapitre	Libellé chapitre	2024	2025
21	Immobilisations corporelles	12 369,00	3 092,00
		12 369,00	3 092,00

	BUDGET SERVICE DES EAUX (25901)		
Chapitre	Libellé chapitre	Budgété 2024	Ouverture crédits 2025
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 500,00	20 000,00
23	Travaux en cours	508 000,00	0,00
Opération			
142	Travaux lotissement des fleurs	15 000,00	121 250,00
		565 000,00	141 250,00
			1 499
		6 005 016,70	342,00

# 22. Provisions pour créances douteuses au titre de l'année 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve au vu du montant des restes à recouvrer antérieurs à 2022 et des provisions réalisées antérieurement :

 La reprise de provisions de 258,26 € concernant les créances douteuses pour le budget de la commune ;  O Une provision complémentaire de 170,27 € concernant les créances douteuses pour le budget du service des eaux.

Précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget chaque année, à partir de 2024, à l'article 6815 « Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – Charges de fonctionnement ».

### 23. Vote des tarifs municipaux 2025

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs municipaux 2025 ci-dessous :

TARIFS MUNICIPAUX	2025	
REPRODUCTIONS DE DOCUMENTS	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Photocopie A4	0,15 €	0,15 €
Photocopie A3	0,35 €	0,35 €
CINEMA	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Entrée Adultes	6,00€	6,00€
Entrée Enfants - de 14 ans	4,00 €	4,00 €
Opération ciné sénior (gratuité pour les accompagnants)	-	4,00€
Carte d'abonnement (pour 10 entrées)	50,00€	50,00€
5 cartes d'abonnement	200,00 €	200,00 €
Vente d'affiche	4,00 €	4,00 €
Vente d'affiches (lot de 5)	15,00€	15,00€
Opérations spéciales (semaine culturelle, œil vagabond)	3,50 €	3,50 €
Tarif entrée écoles et collèges	2,50€	3,00€
MEDIATHEQUE	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
L'abonnement donne droit à l'emprunt de livres, magazines, CD, gratuit à des ressources numériques. Abonnement gratuit pour l		
d'emplois et bénéficiaires du RSA sur présentation d'un justificat assistantes maternelles.		
assistantes maternelles.	if, ainsi qu'aux	
assistantes maternelles. Abonnement communautaire individuel adulte	if, ainsi qu'aux 20,00 €	Gratuité
Abonnement communautaire individuel adulte Abonnement familial	20,00 € Suppression	Gratuité
Abonnement communautaire individuel adulte Abonnement familial Abonnement adulte	20,00 € Suppression 13,00 €	Gratuité
Abonnement communautaire individuel adulte Abonnement familial Abonnement adulte Abonnement jeune < 25 ans	20,00 € Suppression 13,00 € Gratuité	Gratuité
Abonnement communautaire individuel adulte Abonnement familial Abonnement adulte Abonnement jeune < 25 ans Abonnement vacancier adulte/semaine	20,00 € Suppression 13,00 € Gratuité 4,00 €	Gratuité 15,00€
Abonnement communautaire individuel adulte Abonnement familial Abonnement adulte Abonnement jeune < 25 ans Abonnement vacancier adulte/semaine Photocopie noir et blanc	20,00 € Suppression 13,00 € Gratuité 4,00 € 0,15 €	
Abonnement communautaire individuel adulte Abonnement familial Abonnement adulte Abonnement jeune < 25 ans Abonnement vacancier adulte/semaine Photocopie noir et blanc Initiation informatique 5 séances (réservé aux abonnés) Page imprimée noir et blanc (gratuit dans le cadre d'une re-	20,00 € Suppression 13,00 € Gratuité 4,00 € 0,15 € 15,00 €	15,00€
Abonnement communautaire individuel adulte Abonnement familial Abonnement adulte Abonnement jeune < 25 ans Abonnement vacancier adulte/semaine Photocopie noir et blanc Initiation informatique 5 séances (réservé aux abonnés) Page imprimée noir et blanc (gratuit dans le cadre d'une recherche d'emploi)	20,00 € Suppression 13,00 € Gratuité 4,00 € 0,15 € 0,15 €	15,00€ 0,15€
Abonnement communautaire individuel adulte Abonnement familial Abonnement adulte Abonnement jeune < 25 ans Abonnement vacancier adulte/semaine Photocopie noir et blanc Initiation informatique 5 séances (réservé aux abonnés) Page imprimée noir et blanc (gratuit dans le cadre d'une recherche d'emploi)  SPECTACLES VIVANTS	20,00 € Suppression 13,00 € Gratuité 4,00 € 0,15 € 0,15 €	15,00€ 0,15€

Spectacle Professionnel			
Adulte	13,00€	-	
Enfant, Etudiant, demandeur d'emploi	8,00€	-	
Spectacle Amateur ou Professionn	-		
Adulte	-	13,00 €	
Enfant, étudiant, demandeur d'emploi	-	8,00 €	
Concert Grand Soufflet		,	
Adulte	8,00 €	8,00 €	
Enfant, étudiant, demandeur d'emploi	6,00€	6,00€	
ACTIVITES SPORTIVES	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>	
Activités sportives	4,00 €	4,00 €	
Participation randonnée pédestre	2,50 €	2,50€	
Inscription au biathlon ou marathon des sables - Adulte	4,00 €	4,00 €	
Inscription au biathlon ou marathon des sables - Enfant	2,00 €	2,00€	
MARCHÉ	<b>TARIF 2024</b>	TARIF 2025	
Printemps (1er dimanche de printemps au dernier dimanche d	de printemps)		
Ponctuel Plein Air par dimanche / ml	2,40 €	2,50€	
Halles Abonnement / ml forfait	24,00€	24,00€	
Plein Air Abonnement / ml forfait	17,00€	17,00€	
Eté (1er dimanche d'été au dernier dimanche d'été	é)		
Ponctuel Plein Air par dimanche / ml	3,50 €	3,50 €	
Halles Abonnement / ml forfait	35,00€	35,00€	
Plein Air Abonnement / ml forfait	25,00€	25,00€	
Entre saison (1er dimanche d'automne au dernier dimanch	Entre saison (1er dimanche d'automne au dernier dimanche d'hiver)		
Ponctuel Plein Air par dimanche / ml	2,40 €	2,50€	
Halles Abonnement / ml	25,00€	25,00€	
Plein Air Abonnement / ml - Alimentaire	22,50€	22,50€	
Plein Air Abonnement / ml - Autre	11,50 €	11,50€	
Marché gourmand été			
Forfait pour tous les marchés de 0 à 4 m	40,00 €	40,00€	
Forfait pour tous les marchés supérieurs à 4 m	60,00€	60,00€	
Marché artisanal été			
Forfait pour tous les marchés	20,00€	20,00€	
LOCATION CHALET	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>	
Journée	26,00€	27,00 €	
Transport aller-retour sur St Lunaire par chalet	200,00 €	210,00€	
LOCATION DE SALLES	TARIF 2024	TARIF 2025	
Salle Aimé Le Foll - Rue des écoles			
uniquement pour les résidents de la commune			
CAUTION 1 : avance sur les frais de remise en état et/ou de nettoyage	400,00 €	400,00 €	
CAUTION 2 : avance sur une pénalité pour le non respect du règlement intérieur	400,00 €	400,00 €	
En semaine : le midi : 10h00 à 16h00	100,00 €	105,00 €	

En semaine : le soir : 16h00 à 01h00 du matin	155,00 €	160,00 €
En semaine : le midi et soir : 10h00 à 01h00 du matin	215,00 €	220,00 €
le week-end : (du samedi 09h00 jusqu'au dimanche matin	310,00 €	315,00 €
01h00 puis le dimanche de 09h00 à 16h00)	310,00 €	315,00 €
Réunion copropriété (ex : syndic de copropriété en semaine, max. 3 heures)	100,00 €	105,00€
Cuisine	70,00€	75,00 €
Chauffage (du 01/11 au 30/04)	65,00€	70,00 €
Particuliers et associations non-lunairiennes - Forfait 1 utilisa-		
tion / semaine (2h max. l'utilisation) pour l'année sportive	190,00 €	195,00€
2024/2025 hors vacances scolaires		
Salle de cinéma - Centre Culturel Jean Rochefort		
(le preneur doit être techniquement autonome - location HOR	S technicien)	
	3 gratuités/an	3 gratuités/an
Association lunairienne loi 1901 - après les 3 gratuités	150,00 €	155,00 €
Association lunairienne - manifestation payante	Suppression	-
Association extérieure à Saint-Lunaire pour un week-end	200,00 €	205,00 €
Particuliers ou compagnies professionnelles pour une journée	250,00 €	255,00 €
Entreprises pour colloque ou séminaire	550,00 €	560,00 €
CAUTION pour spectacle professionnel, associations exté-	800,00 €	800,00 €
rieures, particuliers ou entreprises		223,000
Centre Culturel Jean Rochefort (TVA incluse)		
Salle de 32 m² à la journée	60,00€	-
Salle de 32 m² à la demi-journée	30,00€	-
Salle de 22 m² à la journée	40,00€	-
Salle de 22 m² à la demi-journée	20,00€	-
Exposition artistes / semaine	150,00€	-
Salle de la Potinière		
Exposition artistes / semaine	150,00 €	150,00 €
Caution	100,00€	100,00 €
Journée	60,00€	60,00€
Demi-journée	30,00 €	30,00€
Salle Omnisports Pol Lebreton		
Salle omnisports Grande salle - usage sportif / heure	25,00€	30,00€
Particuliers et associations non-lunairiennes et associations		
lunairiennes hors ACSL - Forfait 1 utilisation / semaine (2h max.	190,00 €	190,00 €
l'utilisation) pour l'année sportive 2024/2025 hors vacances	150,00 €	130,00 €
scolaires		
Renouvellement des badges d'accès aux salles pour les associa-	10,00€	10,00€
tions Caution pour les extérieurs	200,00 €	200,00 €
BADGE D'ACCES	TARIF 2024	TARIF 2025
Badge d'accès tous lieux (unité)	-	10,00 €

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Pour tous les échafaudages, bennes, palissades, dépôts de matériaux dans toutes les voies ouvertes à la circulation générale. Chantiers déclarés ayant		
fait l'objet d'une permission réglementaire d'occupation du doi		
privé de la commune.		
pe de la cellimane.	Contravention	Contravention
	prévue par le	prévue par le
Chantiers sauvages non déclarés	code de voirie	code de voirie
	routière	routière
Les 2 premiers mois par ml par jour (avec un montant de per-	0.60.6	0.65.6
ception minimum de 5€)	0,60€	0,65 €
Après ce délai, par jour	1,00€	1,30 €
Terrasses démontées d'octobre à mars par m2	8,00€	10,00€
·	16,00 € (par	<u> </u>
Terrasses en place à l'année par m2	semestre)	34,00 €
Stands publicitaires commerciaux (par 1/2 journée)	105,00 €	110,00 €
Stands publicitaires commerciaux (par journée complète)	211,00 €	215,00 €
Podium stationnement camion d'outillage ou autre 1/2 j	85,00 €	90,00 €
Forfait Consommation électricité 48 heures	110,00 €	115,00 €
Emplacement food truck : la soirée - Période septembre N à	-	-
juin N+1	20,00€	20,00€
Fluides Emplacement food truck : la soirée - Période septembre		
N à juin N+1	10,00€	10,00€
REDEVANCE POUR ANTIQUAIRE, SALON, ASSEMBLEES	TARIF 2024	<b>TARIF 2025</b>
REDEVANCE POUR ANTIQUAIRE, SALON, ASSEMBLEES  Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée	TARIF 2024 1 750.00 €	TARIF 2025 1 775.00 €
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée	1 750,00 €	1 775,00 €
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée	1 750,00 € 320,00 €	1 775,00 € 325,00 €
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée CIRQUES - PODIUM - MANÈGES	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 €	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 €
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 €	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 €
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 €	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 €
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 €	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 €
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture  Manège forfait pour une année	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 € 15,00 € 600,00 €	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 € 15,00 € 610,00 €
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture  Manège forfait pour une année  Manège électricité pour une année : consommation	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 € 15,00 € 600,00 € Au réel	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 € 15,00 € Au réel
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture  Manège forfait pour une année  Manège électricité pour une année : consommation  LOCATION DE MATERIELS	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 € 15,00 € 600,00 € Au réel TARIF 2024	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 € 15,00 € 610,00 € Au réel TARIF 2025
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture  Manège forfait pour une année  Manège électricité pour une année : consommation  LOCATION DE MATERIELS  1 table (à prendre au Service Technique)	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 € 15,00 € 600,00 € Au réel TARIF 2024 5,00 €	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 € 15,00 € Au réel TARIF 2025 5,00 €
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture  Manège forfait pour une année  Manège électricité pour une année : consommation  LOCATION DE MATERIELS  1 table (à prendre au Service Technique)  1 chaise (à prendre au Service Technique)	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 € 15,00 € 600,00 € Au réel TARIF 2024 5,00 € 0,70 €	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 € 15,00 € Au réel TARIF 2025 5,00 € 0,70 €
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture  Manège forfait pour une année  Manège électricité pour une année : consommation  LOCATION DE MATERIELS  1 table (à prendre au Service Technique)  1 chaise (à prendre au Service Technique)  Transport aller-retour sur St Lunaire	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 € 15,00 € 600,00 € Au réel TARIF 2024 5,00 € 0,70 € 125,00 €	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 € 15,00 € Au réel TARIF 2025 5,00 € 0,70 € 125,00 €
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée  Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture  Manège forfait pour une année  Manège électricité pour une année : consommation  LOCATION DE MATERIELS  1 table (à prendre au Service Technique)  1 chaise (à prendre au Service Technique)  Transport aller-retour sur St Lunaire  1 barrière de police / jour (particuliers & entreprises)	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 € 15,00 € 600,00 € Au réel TARIF 2024 5,00 € 0,70 € 125,00 €	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 € 15,00 € 610,00 € Au réel TARIF 2025 5,00 € 0,70 € 125,00 €
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture  Manège forfait pour une année  Manège électricité pour une année : consommation  LOCATION DE MATERIELS  1 table (à prendre au Service Technique)  1 chaise (à prendre au Service Technique)  Transport aller-retour sur St Lunaire  1 barrière de police / jour (particuliers & entreprises)	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 € 15,00 € 600,00 € Au réel TARIF 2024 5,00 € 0,70 € 125,00 € 1,00 € TARIF 2024	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 € 15,00 € 610,00 € Au réel TARIF 2025 5,00 € 0,70 € 125,00 € 1,00 € TARIF 2025
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture  Manège forfait pour une année  Manège électricité pour une année : consommation  LOCATION DE MATERIELS  1 table (à prendre au Service Technique)  1 chaise (à prendre au Service Technique)  Transport aller-retour sur St Lunaire  1 barrière de police / jour (particuliers & entreprises)  VOIRIE  Fourniture buse et matériaux. Le ml	1 750,00 € 320,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 € 600,00 € Au réel TARIF 2024 5,00 € 0,70 € 125,00 € 1,00 € TARIF 2024 Prix coûtant	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 € 15,00 € 610,00 € Au réel TARIF 2025 5,00 € 0,70 € 125,00 € 1,00 € TARIF 2025 Prix coûtant
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture  Manège forfait pour une année  Manège électricité pour une année : consommation  LOCATION DE MATERIELS  1 table (à prendre au Service Technique)  1 chaise (à prendre au Service Technique)  Transport aller-retour sur St Lunaire  1 barrière de police / jour (particuliers & entreprises)  VOIRIE  Fourniture buse et matériaux. Le ml  INTERVENTION SERVICES TECHNIQUES	1 750,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 € 15,00 € 600,00 € Au réel TARIF 2024 5,00 € 0,70 € 125,00 € 1,00 € TARIF 2024	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 € 15,00 € 610,00 € Au réel TARIF 2025 5,00 € 0,70 € 125,00 € 1,00 € TARIF 2025
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture  Manège forfait pour une année  Manège électricité pour une année : consommation  LOCATION DE MATERIELS  1 table (à prendre au Service Technique)  1 chaise (à prendre au Service Technique)  Transport aller-retour sur St Lunaire  1 barrière de police / jour (particuliers & entreprises)  VOIRIE  Fourniture buse et matériaux. Le ml	1 750,00 € 320,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 € 600,00 € Au réel TARIF 2024 5,00 € 0,70 € 125,00 € 1,00 € TARIF 2024 Prix coûtant	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 € 15,00 € 610,00 € Au réel TARIF 2025 5,00 € 0,70 € 125,00 € 1,00 € TARIF 2025 Prix coûtant
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée Redevance d'occupation - Le Marais à la journée  CIRQUES - PODIUM - MANÈGES  Petits cirques - forfait à la journée  Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours  Manège par jour d'ouverture  Manège forfait pour une année  Manège électricité pour une année : consommation  LOCATION DE MATERIELS  1 table (à prendre au Service Technique)  1 chaise (à prendre au Service Technique)  Transport aller-retour sur St Lunaire  1 barrière de police / jour (particuliers & entreprises)  VOIRIE  Fourniture buse et matériaux. Le ml  INTERVENTION SERVICES TECHNIQUES  Intervention heure de main d'œuvre (Hors heures ouvrées :	1 750,00 € 320,00 € 320,00 € TARIF 2024 30,00 € 60,00 € 120,00 € 15,00 € 600,00 € Au réel TARIF 2024 5,00 € 0,70 € 125,00 € 1,00 € TARIF 2024 Prix coûtant TARIF 2024	1 775,00 € 325,00 € TARIF 2025 35,00 € 65,00 € 125,00 € 15,00 € 610,00 € Au réel TARIF 2025 5,00 € 0,70 € 125,00 € 1,00 € TARIF 2025 Prix coûtant TARIF 2025

Intervention des services techniques (forfait auquel s'ajoute le coût horaire forfait 1h minimum)	200,00 €	205,00 €
Frais de déplacement pour une installation	50,00 €	51,00 €
VENTE DE BOIS	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Vente de bois - le stère aux particuliers	40,00 €	40,00 €
Vente de bois - le stère à la SCIC	38,00€	38,00€
Vente de bois blanc - le stère	15,00€	15,00€
Vente de bois à faire - le stère	10,00 €	10,00€
VENTE DE GOBELETS	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Vente de gobelets 25 cl aux associations lunairiennes	0,50 €	Prix coûtant
Vente de gobelets 50 cl aux associations lunairiennes	1,06 €	Prix coûtant
OCCUPATION LOGEMENTS COMMUNAUX (prix par mois et par personne)	<b>TARIF 2024</b>	TARIF 2025
Agents saisonniers de la commune ou stagiaires non rémunérés d'une association communale	60,00€	60,00€
Salariés saisonniers d'une association partenaire ou agent de la collectivité	180,00 €	180,00 €
Salariés saisonniers sur la Commune - hors salarié d'une association partenaire	300,00 €	300,00 €
Studio du Centre Culturel Jean Rochefort	300,00€	300,00 €
LOCATION STADE DE FOOTBALL	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Location du terrain de football (par journée de location)	105,00 €	110,00€
Supplément par location si un marquage du terrain est demandé	90,00€	90,00€
CIMETIÈRE	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Concession simple		
15 ans	240,00 €	240,00 €
30 ans	480,00€	480,00 €
50 ans	960,00€	960,00 €
Concession double		
15 ans	480,00 €	480,00€
15 ans 30 ans	480,00 € 960,00 €	480,00 € 960,00 €
		-
30 ans	960,00€	960,00 €
30 ans 50 ans	960,00€	960,00 €
30 ans 50 ans Occupation caveau provisoire (par jour)	960,00 € 1.920,00 €	960,00 € 1 920,00 €
30 ans 50 ans Occupation caveau provisoire (par jour) Moins de 10 jours	960,00 € 1.920,00 € 3,60 €	960,00 € 1 920,00 € 3,60 €
30 ans 50 ans Occupation caveau provisoire (par jour) Moins de 10 jours 10 à 30 jours	960,00 € 1.920,00 € 3,60 € 4,80 € 18,00 €	960,00 € 1 920,00 € 3,60 € 4,80 € 18,00 €
30 ans 50 ans  Occupation caveau provisoire (par jour)  Moins de 10 jours 10 à 30 jours  Plus de 30 jours	960,00 € 1.920,00 € 3,60 € 4,80 €	960,00 € 1 920,00 € 3,60 € 4,80 €
30 ans 50 ans  Occupation caveau provisoire (par jour)  Moins de 10 jours 10 à 30 jours  Plus de 30 jours  Columbarium	960,00 € 1.920,00 € 3,60 € 4,80 € 18,00 €	960,00 € 1 920,00 € 3,60 € 4,80 € 18,00 €
30 ans 50 ans  Occupation caveau provisoire (par jour)  Moins de 10 jours 10 à 30 jours  Plus de 30 jours  Columbarium  5 ans	960,00 € 1.920,00 € 3,60 € 4,80 € 18,00 €	960,00 € 1 920,00 € 3,60 € 4,80 € 18,00 €
30 ans 50 ans  Occupation caveau provisoire (par jour)  Moins de 10 jours 10 à 30 jours  Plus de 30 jours  Columbarium  5 ans 10 ans	960,00 € 1.920,00 € 3,60 € 4,80 € 18,00 € 180,00 €	960,00 € 1 920,00 € 3,60 € 4,80 € 18,00 € 180,00 €
30 ans 50 ans  Occupation caveau provisoire (par jour)  Moins de 10 jours 10 à 30 jours  Plus de 30 jours  Columbarium  5 ans 10 ans 15 ans	960,00 € 1.920,00 € 3,60 € 4,80 € 18,00 € 180,00 € 324,00 € 540,00 €	960,00 € 1 920,00 € 3,60 € 4,80 € 18,00 € 180,00 € 324,00 € 540,00 €

30 ans	324,00 €	324,00 €
30 dil3	32 <del>-1</del> ,00 C	32 <del>7</del> ,00 C

# 24. Instauration du nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires relevant du cadre d'emploi de la Police Municipale

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'instauration de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) en faveur des fonctionnaires relevant des cadres d'emploi de la filière de la police municipale à compter du 1er janvier 2025; Fixe les montants de la part fixe et de la part variable comme suit :

- o Part fixe égale à 20% du montant du traitement soumis à retenue pour pension;
- o Part variable mensuelle égale à 54,50€ brut complétée d'un versement annuel de 654€ brut ;

Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

# 25. CCCE : signature d'une convention de groupement relative à la coordination dans le cadre de l'accompagnement proposé par Citéo en matière de lutte contre les déchets abandonnés

Le conseil municipal, à la majorité (3 abstentions), approuve la convention de groupement relative à la coordination dans le cadre de l'accompagnement proposé par Citéo en matière de lutte contre les déchets abandonnés; Désigne MM. Vincent BOUCHE, adjoint, et Etienne RENAULT, responsable des services techniques municipaux, responsables de la coordination des moyens, compétences et actions, interlocuteur du groupement pour la commune de Saint-Lunaire; Autorise Monsieur le maire à signer cette convention.

### 26. CCCE : nouvelle Commission transport/mobilité de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude : désignation des Membres pour la commune de Saint-Lunaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne MM. Vincent BOUCHE (titulaire) et Christophe RAUX (suppléant) pour représenter la commune de Saint-Lunaire au sein de la commission transport/mobilité de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.

### 27. CCCE : approbation du rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude.

#### 28. Fixation des tarifs 2025 du service des eaux de Saint-Lunaire

Le conseil municipal, à la majorité (2 votes contre, 2 abstentions), fixe les tarifs 2025 du service des eaux de Saint-Lunaire tels qu'indiqués ci-dessus ;

Tarifs 2025 du service des eaux	x de Saint-Lunaire
Le mètre cube d'eau	1,00€
Abonnement annuel	87,50 €
Entretien compteur 15 mm annuel	2,80 €

Entretien compteur 20 mm annuel	7,50 €
Entretien compteur 30 mm annuel	11,20 €
Entretien compteur 40 mm annuel	14,95 €
Entretien compteur 60 mm annuel	22,40 €
Prestations complém	entaires
Forfait pour clôture/ouverture de contrat (ou-	
verture/fermeture de branchement, relève du	40,00 €
compteur, frais de dossier)	
Taxe de branchement	50,16 €
Ouverture/fermeture de branchement	33,45 €
Vérification compteur	Prix coûtant
Fournitures de pièces	Prix coûtant
Intervention heure de main d'œuvre (forfait 1 h	
minimum pour tout déplacement à la demande	44,00 €
d'un usager et facturation à l'heure)	
Intervention heure de main d'œuvre (forfait 1 h	
minimum pour tout déplacement à la demande	66,00 €
d'un usager et facturation à l'heure) hors heures ouvrées (Majoration 50%)	
	70.00 C
Heure tractopelle ou camion	70,00 €
Heure tractopelle ou camion avec majoration	105,00€
hors heures ouvrées (50%)	·
Mise en place d'un premier compteur diamètre	100,00 €
15 (fourniture + main d'œuvre)	
Mise en place d'un premier compteur diamètre	130,00 €
20 (fourniture + main d'œuvre)	
Pénalités  Penalités	205.00.0
Refus répété d'accès au compteur	205,00 €
Rupture du plomb-cache-scellés	205,00 €
Déverrouillage non autorisé du robinet avant compteur	205,00 €
1	
Piquage non autorisé et sans compteur de la commune	360,00 €
Compteur démonté et remonté à l'envers	360,00 €
<u> </u>	300,00 €
Utilisation de l'eau sur le domaine public sans compteur ni autorisation sur poteau incendie	360,00 €
Manœuvre ou tentative de manœuvre de robi-	205,00 €
net de prise ou de robinet vanne	,~~

Le conseil municipal prend acte des différentes redevance et contre-valeurs appliquées au 1er janvier 2025 :

- o Redevance consommation (Agence de l'Eau)......0,33€ / m3
- o Contre-valeur pour performance des réseaux d'eau potable (Agence de l'Eau).......0,02 €/ m3
- Contre-valeur pour prélèvement (Agence de l'Eau)......0,36€ / m3 (montant valeur 2024 susceptible d'évoluer en 2025)

### 29. Cyclone Chido: solidarité avec la population de Mayotte

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, le conseil municipal, à l'unanimité, apporte son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte en faisant un don de 2500€ à la Protection civile, partenaire de l'AMF au sein de « Solidarité AMF/Mayotte » présente dans la région et qui met en place un dispositif de soutien dont l'objectif immédiat est de répondre aux premières urgences ; Habilite Monsieur le maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

### 30. Compte rendu des décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal

2024-46: Signature d'un contrat de prévention et de lutte contre les Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts pour la plateforme de collecte des déchets, pour une période de 3 ans, à compter du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2028, avec la société ECOLAB PEST France, sise 10 avenue Aristide Briand, 92200 BAGNEUX. Le montant annuel de la prestation est de 553 € HT soit 663.60 € TTC. Montant actualisé annuellement.

2024-47 : Signature d'une nouvelle convention pour les prestations d'animation autour du jeu dans différents sites de la commune avec l'association Ludik, sise mairie de Pleurtuit, rue de Dinan, 35730 PLEURTUIT. Elle concernera les animations du 01/09/2024 au 31 août 2025. Les prestations retenues représentent un coût de 3 769 €.

2024-48 : Acceptation de la proposition de contrat de services d'hébergement des progiciels Berger Levrault (comptabilité et Gestion Relation Citoyen) avec la société Berger Levrault. Le contrat prendra effet le 04/12/2024 jusqu'au 03/12/2027. Le montant annuel, hors revalorisation, est de 4 399,11 € HT soit 5 278,93 € TTC.

2024-49: Agrément comme sous-traitant de la société MR FACADES 182 LD Malakoff, 22940 PLAINTEL pour assurer une partie des travaux de gros œuvre, confiés à l'entreprise FL Construction dans le cadre de l'extension du Centre Culturel Jean Rochefort. Le montant de ces travaux soustraités s'élève à 1 913,40 € HT.

2024-50 : D'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment de la Poste au groupement formé par les entreprises Pi Architecture (Pierrard Marine − 33 rue de Dinan 22750 Saint-Jacut de la Mer - Mandataire) et la SARL Aerius (99 rue Jean-Noël Jego − 56600 Lanester). Le montant total des missions de base et complémentaires s'élève à 44 100 € HT.

2024-51: Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration intérieure de l'église paroissiale à l'offre la mieux classée, soit celle du cabinet Atelier 44 − 6 quai Magellan − 44 000 NANTES mandataire et ses co-traitant les cabinets HUET, 12 rue Georges Mandel − 49 000 ANGERS et AREA,1 bis rue du Champs de l'Aire 49080 BOUCHEMAINE. Le montant total des missions de base et mission OPC s'élève à 25 000 € HT.

2024-52 : Agrément comme sous-traitant la société S.E.F.R.A rue de la Bourdinière 22120 YFFINIAC pour assurer une partie des travaux de gros œuvre, confiés à l'entreprise FL Construction dans le cadre de l'extension du Centre Culturel Jean Rochefort. Le montant de ces travaux sous-traités s'élève à 6 902,00 € HT.

\*\*\*\*\*\*